CENTURY 21
Verdun Immobilier

CENTURY 21 La Presqu'île

32 rue de Verdun – 56170 Quiberon
110 rue Général De Gaulle – St Pierre Quiberon

BAREME DES HONORAIRES

Au 1er janvier 2026

TRANSACTION

Maisons / Appartements / Terrains
(A la charge de l'acquéreur)

De 50.000 €	À	100.000 €	8% TTC* maximum
De 101.000 €	À	200.000 €	7% TTC* maximum
De 201.000 €	À	400.000 €	6% TTC* maximum
Au-delà de		400.000 €	5% TTC* maximum

Minimum forfaitaire : 4000 €

Locaux commerciaux : 8% TTC*

*Calculé sur le prix net vendeur.

LOCATION :

Honoraires de location :	11 € TTC/m² de surface habitable
Honoraires de gestion :	9.6 % TTC max du loyer mensuel CC
Bail commercial 3/6/9 :	2 mois de loyer HC TTC
Bail commercial saisonnier :	1 mois de loyer TTC

SAS au capital de 8 000€ - SIRET 797 726 460 - TVA intracommunautaire FR48797726460 - R.C.S. Lorient
Code NAF 7010z - Carte Professionnelle : ° CPI 5602 2018 000 029 407 délivrée à Lorient (56)
Caisse de garantie : Compagnies européennes des garanties et cautions - 59 Avenue Pierre Mendes 75013 PARIS - T. 110.000 / RCP : Serenis assurance / Mediateur de la consommation : AMBO 5 Place Louis Bonneaud 56100 LORIENT

CENTURY 21

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

CENTURY 21
Verdun Immobilier

CENTURY 21 La Presqu'île

32 rue de Verdun – 56170 Quiberon
110 rue Général De Gaulle – St Pierre Quiberon

HONORAIRES DE LOCATION DETAILLES

Honoraires de négociation et d'entremise (à la charge du Bailleur) :
. Néant

Honoraires au titre des visites, constitution du dossier locataire, rédaction du bail, dans la limite du plafond prévu de la loi ALUR (à la charge du Bailleur/ idem pour le Locataire) :
. 8 € TTC/m²de surface habitable

Honoraires au titre de la réalisation de l'état des lieux d'entrée, dans la limite du plafond prévu de la loi ALUR (à la charge du Bailleur/ idem pour le Locataire) :
. 3 € TTC/m² de surface habitable

Honoraires au titre de la réalisation de l'état des lieux de sortie, dans la limite du plafond prévu de la loi ALUR (à la charge du Bailleur) :
. 3 € TTC/m² de surface habitable

Garantie de loyers impayés :
. 2,3 % TTC du loyer et des charges quittancées

SAS au capital de 8 000€ - SIRET 797 726 460 - TVA intracommunautaire FR48797726460 - R.C.S. Lorient
Code NAF 7010z - Carte Professionnelle : ° CPI 5602 2018 000 029 407 délivrée à Lorient (56)
Caisse de garantie : Compagnies européennes des garanties et cautions - 59 Avenue Pierre Mendes 75013 PARIS - T. 110.000
RCP : Serenis assurance
Médiateur de la consommation : AMBO 5 Place Louis Bonneaud 56100 LORIENT
www.century21.fr - www.toutsurlimmo.com
Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

CENTURY 21
La Presqu'île

BARÈME GESTION LOCATIVE

HONORAIRES DE LOCATION	Service INITIAL	Service CONFORT
Visite, constitution de dossier du locataire, rédaction du bail	8 € TTC / m2 habitables	8 € TTC / m2 habitables
Réalisation de l'état des lieux	3 € TTC / m2 habitables	3 € TTC / m2 habitables

PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT
En % HT de l'encaissement	**6 %**	**8 %**
En % TTC de l'encaissement	**7.2 %**	**9.6 %**
Mise en place du mandat de gestion	●	●
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	●	●
Délivrance des quittances et reçus	●	●
Lettre de rappel et 1ère relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●
Révision des loyers	●	●
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●
Décompte lors du départ du locataire	●	●
Gestion des provisions pour charges	●	●
Reddition mensuelle des comptes, tenue de la comptabilité propriétaire	●	●
Règlement des factures (prélevé sur les loyers perçus)	●	●
Demande annuelle de l'attestation assurance locative et contrats entretien	●	●
Gestion technique d'entretien courant (inférieur à 250 € TTC) : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	7.2% TTC du montant des travaux	●
Délégation de signature pour réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC	●	●
Aide à la déclaration des sinistres	●	●
Visite conseil (pré état des lieux de sortie)	50 €	●
Remise du dossier à huissier pour commandement de payer	●	●
Frais administratifs (correspondance, accès Extranet) 2.50 € TTC / Mois	●	●

PRESTATIONS OPTIONNELLES	Service INITIAL	Service CONFORT
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	90 € TTC par an et par lot (sur demande)	●
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	150 € TTC par dossier	●
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	250 € TTC par dossier	●
Gestion technique d'entretien courant (supérieur à 250 € TTC) : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	150 € TTC par dossier	●
Gestion technique de tous travaux : vérification annuelle du logement, proposition de travaux, démarches administratives, dossier de crédit, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	150 € TTC + 4% TTC du montant des travaux par dossier	150 € TTC + 4% TTC du montant des travaux par dossier
Montage d'un dossier ANAH (ou autre organisme de subventions), rendez-vous auprès des services administratifs et obtention des fonds	250 € TTC	250 € TTC

●Prestation comprise dans le montant des honoraires, **Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%**